bres et rendu les sténographes malades avec ses discours, (rires), elle emploierait le reste du mois d'avril, tout le mois de mai et celui de juin, et pousserait le débat jusqu'au milieu de l'été sur les amendements qu'elle voulait proposer l'un après l'autre. (Ecoutez ! écoutez ! et rires.) C'est parce que ces messieurs n'ont pas cherche honnêtement et franchement discuter la question, mais ont cherché à prolonger les débats jusqu'au milieu de leto et empêcher la chambre d'en venir à une décision finale, que le gouvernement a adopté la mesure qu'il propose maintenant, et a dit à ces hon. messieurs :--" Voici; vous avez eu un mois pour proposer vos amendements et faire vos discours; vous avez pu discuter la question tous les soirs Pendant tout ce temps, et quelquefois jusqu'à une heure ou deux du matin; vous n'avez pas honnêtement discuté le projet, et vous n'y avez proposé aucun amendement; vous paraissez, au contraire, déterminés à embarrasser la mesure par tous les moyens en votre pouvoir; vous avez délibérément forme un complot pour la renvoyer en arrière dans le but de la détruire de cette manière insidieuse; mais nous ne vous permettrons pas de le faire. Nous serions indignes de la position que nous occupons si nous vous laissions faire." Et, M. l'ORATEUR, je serais indigne du caractère que me donne l'hon. monsieur (M. HOLTON) commo bou stratégiste parlementaire, si je Permettais à l'opposition de réussir dans ce complot pour empêcher la chambre d'en venir à une décision. (Écoutez ! écoutez !) ch bien! en recourant à cette mesure pour empêcher le succès de l'opposition, nous n'avons pas pris les hon. messieurs ni la chambro par surprise. Nous leur avons donné depuis le milieu de l'hiver jusqu'au commencement du printemps et l'ouverture de la navigation pour discuter la question et proposer leurs amendements; et lorque nous avons vu qu'ils étaient décidés à perdre le temps de la chambre et du pays indéfiniment, je suis venu hier et, au nom du gouvernement et avec l'entière approbation de mes collègues, j'ai dit honnêtement et franchement qu'il était de la plus grande importance pour l'intérêt du pays que cette question ne fût pas traînée plus longtemps dans le parlement, mais qu'un vote fût pris sans délai, afin que nous puissions dire aux provinces maritimes et à Sa Majesté que le contrat que nous avions fait avec elles, que

l'arrangement que nous avions conclu avec les gouvernements de ces provinces, avait recu l'entière approbation et le consentement du parlement et du peuple du Canada. (Ecoutez! écoutez!) Et j'annonçais franchement que le gouvernement était d'avis que les événements politiques récemment survenus dans le Nouveau-Brunswick et l'état des affaires dans cette province, exigenient non sculement l'intervention de cette chambre, mais une prompte intervention; et que tous les moyens convenables et légitimes connus dans la pratique parlementaire seraient employés par le gouvernement pour faire en sorte que la chambre en vienne à une prompte décision sur la question. (Ecoutez ! écoutez !) Nous n'avons jamais pris les hon. messieurs par surprise. Au contraire, nous leur avons donné toute la latitude possible dans ce débat, et nous leur avons donné avis de tout ce que nous voulions faire. Mais comment ont-ils agi avec nous? Ont-ils montré le même esprit de franchise et de sincérité? Non; et je le dis sans hésitation, nous avons constamment rencontré chez eux un esprit d'obstruction et d'hostilité; et, au lieu de discuter la question franchement sur ses propres mérites, les hon, messieurs de l'autre côté trainent les débats en langueur depuis des mois afin d'épuiser la patience de la chambre et du pays. (Ecouter ! écouter !) Je demande à la chambre si elle permettra qu'une conduite aussi mesquine et aussi misérable réussisse? Permettra-t-elle qu'une question aussi intimement liée aux plus chers intérêts du Canada soit renvoyée d'un bord à l'autre de la chambre comme un volant entre les hon. députés de Cornwall et de Chateauguay? Permettra-t-elle à ces hon, messieurs de faire un jeu de cette question, non pas tant parce qu'ils sont opposés au projet en lui-même ou qu'ils en désapprouvent les principes généraux, qu'à cause de ceux par lesquels elle est présentée à l'adoption de cette chambre? (Ecouter! écouter!) M. l'ORATEUR, il existe un peu de malentendu à propos de l'effet de la motion que je propose à la chambre et qu'il vaut autant faire disparaître. Elle n'aura simplement et sculement que cet effet : elle n'empêchera pas les hon. députés d'exprimer librement et pleinement leurs idées sur le sujet, mais obligera chacun à donner un vote direct sur la question et à dire franchement s'il approuve ou nou le projet de confédération dans son ensemble. (Ecoutez ! écoutez !) Ainsi que je l'ai dit lorsque j'ai ouvert le débat sur ma motion.